

Pau, le 24 août 2012

Monsieur Rémy ARON
Président
MAISON DES ARTISTES
HOTEL SALOMON DE ROTHSCHILD
11 RUE BERRYER
75008 PARIS

23846

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire parvenir le Manifeste des Arts Visuels qui synthétise les revendications des artistes.

Ce manifeste est, me semble-t-il, juste et pertinent dans la mesure où il correspond aux réalités de terrain.

Cette édition doit effectivement trouver un écho et un soutien politique afin d'être suivi d'effets.

Le travail développé par la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, au sein de l'espace d'art contemporain *Le Bel Ordinaire*, est conforme aux demandes qui sont formulées dans ce manifeste.

Ainsi :

- les artistes-auteurs avec lesquels travaille *Le Bel Ordinaire* sont tous affiliés ou éligibles à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA (Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Artistes). Pour ceux qui ne le sont pas encore lorsqu'une collaboration se décide, ils sont accompagnés de façon à ce que les obligations fiscales et administratives soient remplies.

- le système de sélection pour les appels à projets est transparent : la composition du jury est décrite dans l'appel à projet (le jury s'appuie d'ailleurs sur la présence d'un artiste-auteur) et la Directrice de l'espace d'art contemporain se tient à la disposition des candidats non retenus souhaitant des explications

- lors de la présentation d'œuvres, hors soutien à la création, *Le Bel Ordinaire* s'acquitte de droits de diffusion

- les actions artistiques et culturelles s'appuient sur l'expertise et/ou la présence des artistes qui sont accueillis.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement.



Martine LIGNIERES-CASSOU
Députée-Maire de Pau
Présidente de la CDA